

...C'est un espace en plein développement que l'on découvre. Valloire et Valmeinier s'inscrivent ensemble dans la nouvelle politique départementale des "grands domaines", pour que les stations moyennes puissent demain faire face à la concurrence.

Le "6 places débrayable" est devenu un standard en matière de remontées mécaniques. Confort, rapidité, débit : il a tout pour séduire les exploitants de domaines skiables. « On en vend dans le monde entier », avouaient jeudi les représentants de Pomagalski après l'inauguration de "Brive 2", le dernier engin de cette catégorie installé à Valloire. La station du Galibier a avec l'entreprise grenobloise une longue histoire commune, ce n'est ni la première ni la dernière remontée Poma qui y est installée, mais celle-ci, en bouclant le programme d'unité touristique nouvelle accordé en 1998, marque une étape essentielle du développement de la station. Longue de 1 600 mètres pour 460 mètres de dénivelé, elle peut conduire toutes les heures 3 600 skieurs au sommet du domaine du Crey-du-Quart.

De l'autre côté de cette cime, c'est Valmeinier. Cette station a une histoire plus récente, et à certains égards plus tourmentée que sa sœur aînée. Les Valloirins ont repris le contrôle de "leur" station en rachetant, sous le mandat d'Adrien Savoye entre 1977 et 1983, le domaine de La Sétaz dont la famille Cathiard souhaitait se désengager, le réunissant sous une même entité avec celui, déjà communal, du Crey-du-Quart que le prédécesseur (et bientôt successeur) d'Adrien Savoye, Cyrille Rol, avait lancé. À Valmeinier, l'initiative locale a bien fonctionné pour la création de la station de L'Armera, à 1 500 mètres d'altitude, en 1973. Mais la pilule

## MAURIENNE : STATIONS

# Du haut du Crey-du-Quart...



Un nouvel immeuble à Valmeinier, dont le maire Philippe Baudin s'est plu à souligner la qualité architecturale. Pour couper le ruban de Brive 2, le directeur de la Régie touristique de Valloire Eric Dournon, le conseiller général Bernard Juillard, le député Michel Bouvard, le maire de Valloire Gérard Vuillermet, et le président de la Communauté de communes Maurienne-Galibier Félix Anselme. Les appartements destinés à la location permanente à Valmeinier seront livrés à la fin du mois : le président du conseil général Jean-Pierre Vial a décidé de prendre lui-même les choses en main !

financière de "Valmeinier 1800", ouvert en 1986, a été dure à avaler. Les années sans neige et la crise de l'immobilier à la fin des années 80 ont failli faire sonner le glas. La commune, exsangue, ne pouvait plus payer les annuités et encore moins investir. « Si on m'avait dit il y a dix ans qu'on arriverait aussi vite au résultat d'aujourd'hui, je ne l'aurais pas cru », confiait hier le député Michel Bouvard, président du Syndicat mixte des Islettes qui gère la zone d'aménagement concerté (Zac) du même nom. Et pourtant... Au bord du gouffre en 1990, Valmeinier est passée sous le contrôle du Département de la Savoie qui a remboursé 14 millions d'euros d'emprunts. À partir de 1997, c'est le redémarrage. Une bonne douzaine de résidences ont vu ou verront le jour, 57 000 m<sup>2</sup>, soit la quasi-totalité de la surface disponible, ont été vendus à des promoteurs, et lorsque les travaux seront terminés, la station atteindra les 9 000 lits.

Hier, on y inaugurerait la résidence "Roche-Malotte", un ensemble de 28 logements dont 7 sont destinés à la location à l'année, et 21 dédiés à l'accueil des saisonniers. Le bâtiment a été construit par l'Opac, mais pour le compte de la commune en ce qui concerne le rez-de-jardin, occupé par une halte-garderie de 390 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 40 enfants. Les montages financiers, qui ne sont pas totalement

finalisés en ce qui concerne la halte-garderie, ont été délicats. Michel Bouvard est par exemple très satisfait que le Cocitra, organisme collecteur du "1 % logement" auprès des sociétés de remontées mécaniques, ait accordé un prêt de 940 000 €, ce qui en fait le principal financeur des logements pour les saisonniers. Bien sûr, il reste des choses à faire à Valmeinier : une salle d'animation, des stationnements... Le maire Philippe Baudin en égrène la liste. Mais la station a retrouvé le chemin de l'expansion. « Le Département ne regrette rien », assure Jean-Pierre Vial. Pour le président du conseil général,

### Le format nécessaire pour attirer une clientèle internationale

c'est l'illustration d'un choix récent de la Savoie, qu'il appelle la "politique des grands domaines". « Il faut accompagner les grandes stations », explique-t-il, « et en aider d'autres, comme celles-ci, qui doivent assurer leur développement ». Les Sybelles, le Val-d'Arly en liaison avec la Haute-Savoie, peuvent avoir, avec leurs domaines skiables et leurs équipements, le format nécessaire pour attirer une clientèle internationale. Valloire-Valmeinier fait partie de cette catégorie. Lorsque les programmes en cours seront achevés, les deux stations réunies ne seront pas loin de 25 000 lits, presque un quart de la capacité globale d'accueil de la vallée. « Nous aurons un volume de clientèle suffisant pour faire de cet ensemble une locomotive en Maurienne », estime Bernard Juillard,

conseiller général du canton de Saint-Michel-de-Maurienne. Se restituer dans le contexte maurienais est bien nécessaire, dans la mesure où la vallée a profité à plein, ces dernières années, de trois outils majeurs : le classement en "zone de revitalisation rurale" qui défiscalise l'investissement immobilier, les crédits européens "objectif 5b" puis "objectif 2", et les contrats de plan station moyenne. 16 % des investissements français dans le domaine des remontées mécaniques en 2003 ont été effectués en Maurienne... Et ce n'est pas fini. Valmeinier devrait construire l'an prochain un nouveau télésiège pour améliorer la liaison avec Valloire par le Crey-du-Quart.

À Valloire justement, on a aussi construit des lits, en respectant le caractère d'une station-village. « Il y a une règle non écrite dans le plan d'occupation des sols, qui dit "Rien de plus haut que le clocher de l'église" », sourit Michel Bouvard. Les deux stations mettent en avant le respect de l'environnement dans leur démarche. Cela ne les empêche pas de penser tout bas à d'autres défis. « Dans les 9 à 10 ans qui viennent, la concurrence sera rude, mais on sera à la hauteur », assure Gérard Vuillermet, maire de Valloire ; « et peut-être qu'un jour, on ira sur Orelle ». Il y a, vers le col des Marches, de vastes étendues à skier. Le vieux rêve de la Croix-du-Sud, un immense espace de Valloire à Bardonecchia en passant par Valmeinier, Orelle et Valfréjus, ne s'est jamais vraiment brisé...

Frédéric THIERS ■

## À lire demain : la reconquête du château des Ducs



Lors de ses vœux à la presse savoyarde, le président du conseil général, Jean-Pierre Vial, a montré tout l'intérêt qu'il portait aux opérations de mise en valeur du patrimoine. À commencer par celui du château des Ducs de Savoie où sont logés les services du conseil général et de la préfecture. La grande idée qui se met en place c'est d'ouvrir bien plus largement le château au public, après diverses opérations de valorisation. Dans nos éditions de demain, nous ferons état de l'évolution de ce dossier, avec un clin d'œil historique de M. André Palluel-Guillard, et avec les espoirs de M. Jean-Olivier Viout, président du conseil de valorisation patrimoniale du château des Ducs de Savoie.